

**DECLARATION DU CHEF DE LA DELEGATION CAMEROUNAISE A  
CONFERENCE REGIONALE AFRICAINE  
SUR LA CONVENTION SUR LES ARMES A SOUS MUNITIONS  
(ACCRA, GHANA 28-29 MAI 2012)**

Monsieur Le Président,  
Distingués Délégués des Etats Parties et Observateurs,  
Mesdames et Messieurs les Participants,

Le Cameroun voudrait d'abord saluer chaleureusement la Présidence de la Conférence et lui exprimer toute son admiration pour la bonne conduite des travaux. Les chaleureux et vifs remerciements de la délégation camerounaise vont également à l'endroit du Gouvernement et du Peuple ghanéen pour le chaleureux accueil. Enfin, le Cameroun voudrait également reconnaître et saluer les efforts de tous les gouvernements et organisations qui soutiennent le Processus d'universalisation de la convention sur les armes à sous munitions notamment le PNUD et les autres.

Monsieur le Président,  
Distingués Délégués,

Le Cameroun s'est dès le début, pleinement engagé dans le Processus d'Oslo qui a conduit à l'adoption de la Convention sur les armes à sous munitions. C'est ainsi qu'il a signé la Déclaration de Wellington et participé à la majorité des conférences régionales et internationales consacrées à la négociation, à l'adoption, à la signature et à la mise en œuvre de la Convention. Cette constance dans l'engagement envers le Processus a connu une évolution significative le 15 décembre 2009 avec la signature de la Convention au siège des Nations Unies à New York.

C'est donc dire que mon pays adhère pleinement à la vision largement partagée d'un monde sûr, débarrassé des armes qui tuent, mutilent et traumatisent les populations civiles. En effet, bien qu'étant ni producteur, ni utilisateur, ni stockeur, encore moins partie prenante au transfert des armes à sous-munitions, le Cameroun n'en n'est pas moins fortement préoccupé ; car situé dans une région d'Afrique centrale en proie à de multiples conflits qui entraîne un risque de circulation des armes de toutes sortes. De plus, en tant que pays qui contribue au maintien de la paix, les

forces de sécurité et de police du Cameroun ne sont pas à l'abri de la menace de ces armes.

Compte tenu de ce qui précède le Cameroun a résolument choisi de contribuer, dans la solidarité active avec les autres nations du monde, à l'expansion universelle de l'éthique humanitaire, par son adhésion aux instruments juridiques internationaux y relatifs, par son refus d'approuver tout recours aux armes de destruction humaine et sociale durable que sont les armes à sous munitions, et surtout par sa sympathie à l'égard des peuples victimes. C'est dans cet engagement constructif que le Cameroun est heureux d'annoncer à la Conférence l'achèvement de la procédure interne de ratification de la convention sur les armes à sous munitions par la signature de l'instrument y relatif par le Président de la République le 30 Août 2011. Cet Instrument de ratification a déjà été transmis à la Mission Permanente du Cameroun auprès des Nations Unies à New York pour dépôt auprès du Secrétariat Général des Nations Unies. La délégation camerounaise voudrait ici remettre solennellement une copie dudit Instrument au Bureau de la Conférence en guise d'attestation de cette annonce de l'achèvement de la procédure interne de ratification de la Convention par le Cameroun.

Je vous remercie